

CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL MEDICO-TECHNIQUE

SESSION 2008

REDACTION D'UN RAPPORT ETABLI A PARTIR D'UN DOSSIER PORTANT SUR UNE SITUATION EN RELATION AVEC LES MISSIONS DU CADRE D'EMPLOIS CONCERNE ET NOTAMMENT LA DEONTOLOGIE DE LA PROFESSION

Durée : 3h00

Coefficient : 1

Spécialité MANIPULATEUR D'ELECTRORADIOLOGIE

Vous exercez les fonctions d'assistant médico-technique dans le service de radiologie de la commune de X. Le médecin directeur responsable du service vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents ci-joints, un rapport sur les différents aspects du dépistage du cancer du sein.

- DOCUMENT 1 :** "Cancer du sein : huit femmes ministres lancent le mois rose" - Le Nouvel Observateur - 2 octobre 2007 - 1 page
- DOCUMENT 2 :** "Mammographies et dépistage des cancers du sein : pour un choix éclairé des femmes désirant participer au dépistage" - Revue Prescrire - 1^{er} mai 2006 - 2 pages
- DOCUMENT 3 :** "Dépister le cancer du sein" - Extraits - Supplément à la lettre des politiques régionales de santé de la DRASS ILE-DE-FRANCE - Janvier 2003 - 1 page
- DOCUMENT 4 :** Accord de bon usage des soins relatif à la mammographie (Textes généraux) - 6 avril 2006 - 3 pages
- DOCUMENT 5 :** Le cancer du sein (extraits) - Association "le cancer du sein, parlons-en !" www.cancerdusein.org - 2006 - 2 pages
- DOCUMENT 6 :** Dépistage organisé du cancer du sein : un pilier du Plan Cancer - Institut National du cancer - Novembre 2005 - 3 pages
- DOCUMENT 7 :** Rapport sur les résultats du dépistage du cancer du sein (extraits) - Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé - Sénat - Annexe au procès verbal de la séance du 21 juin 2004 - 10 pages
- DOCUMENT 8 :** "Cancers : comment inciter au dépistage" - La Gazette Santé-social - Décembre 2007 - 2 pages

Ce document contient 25 pages y compris celle-ci.

- ☞ **Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.**
- ☞ **Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.**
- ☞ **Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.**

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.